

### Mairie – réunion du conseil municipal du 22 octobre 2018

#### Ordre du jour :

- Orientation service petite enfance suite au retrait de la compétence d'Évreux Portes de Normandie, Adhésion au Centre Intercommunal de Gestion des Activités et Loisirs pour les Enfants (CIGALE) ou au nouveau syndicat.
- Évolution des compétences d'EPN rapport de la CLECT.
- Orientation de l'ancienne classe.
- Convention avec le centre de gestion pour adhérer au service médecine.
- Diagnostic accessibilité des bâtiments communaux.
- Questions diverses.

#### Séance du 12mars 2018 :

**Sont présents :** CONFAIS Max – LEGRAND Jérôme – COUVREUX Sébastien – GLORENNEC Hervé – GONDINET François – CONFAIS Thomas – DE BROUCKER Philippe – OLLIVIER Karine

**Absents excusés :** VINCENT Christophe – LEGRAND Jacky – DUMAS Stéphane

**La séance** est ouverte à 20h30.

#### Orientation « Service Petite Enfance » suite au retrait de la compétence d'Évreux Portes de Normandie, Adhésion au Centre Intercommunal de Gestion des Activités et Loisirs pour les Enfants (CIGALE) ou au nouveau syndicat :

Le service « Enfance – Jeunesse » concerne le péri-scolaire et le centre de vacance.

La mairie a recherché les solutions de proximité.

Une seule solution disponible est à la hauteur du service attendu.

L'association « La CIGALE » est implantée dans les communes avoisinantes.

Le « centre de vacance » pourra être ouvert dans la classe mobile de Garencière et dans la salle du péri-scolaire de l'école.

La solution est accordée à l'unanimité.

#### Évolution des compétences d'EPN – rapport de la C.L.E.C.T. :

La CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) fait partie de la Direction générale des collectivités locales, sous la tutelle du Ministère de l'intérieur.

Selon le rapport de la CLECT, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :

- L'EPN se désengage de la mission « Enfance – Jeunesse »
- L'EPN prend en charge la gestion des « Conservatoires »

La décision est adoptée à l'unanimité du Conseil.

#### Orientation de l'ancienne classe :

Le Conseil Municipal oriente l'utilisation du bâtiment vers, soit une Halte-Garderie, soit un logement locatif.

La Mairie recherche le meilleur financement après des organismes de l'état et de l'Europe.

#### Diagnostic accessibilité des bâtiments communaux :

La Mairie prend R.d.V. auprès du Service Départemental de l'Accessibilité.

Les accès concernés sont : la mairie – l'église – la classe – le stationnement automobile.

#### Célébration de l'Armistice :

Les habitants de St Germain et de La Folie sont conviés à

#### la Célébration du 11 novembre.

Le R.d.V. est à 11h00 devant la Mairie et le Monument aux Morts.

Un verre de l'amitié suivra la célébration.

Vous êtes tous les bienvenus.